

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers/  
Couverture de couleur
- Covers damaged/  
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated/  
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing/  
Le titre de couverture manque
- Coloured maps/  
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black)/  
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations/  
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material/  
Relié avec d'autres documents
- Tight binding may cause shadows or distortion  
along interior margin/  
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la  
distorsion le long de la marge intérieure
- Blank leaves added during restoration may appear  
within the text. Whenever possible, these have  
been omitted from filming/  
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées  
lors d'une restauration apparaissent dans le texte,  
mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont  
pas été filmées.
- Additional comments:/  
Commentaires supplémentaires:

- Coloured pages/  
Pages de couleur
- Pages damaged/  
Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated/  
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/  
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached/  
Pages détachées
- Showthrough/  
Transparence
- Quality of print varies/  
Qualité inégale de l'impression
- Continuous pagination/  
Pagination continue
- Includes index(es)/  
Comprend un (des) index
- Title on header taken from:/  
Le titre de l'en-tête provient:
- Title page of issue/  
Page de titre de la livraison
- Caption of issue/  
Titre de départ de la livraison
- Masthead/  
Générique (périodiques) de la livraison

This item is filmed at the reduction ratio checked below/  
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	12X	14X	16X	18X	20X	22X	24X	26X	28X	30X	32X
						/					

REVUE ECCLÉSIASTIQUE

BX  
1423  
V187  
A1  
R4S4  
17  
1905

RECUEIL DE DOCUMENTS POUR LE CLERGÉ .

Publiée avec l'approbation de Mgr l'évêque de Valleyfield

Vol. XVII



HH

VALLEYFIELD

BUREAU DE LA " REVUE "

1905





# LA PERSECUTION RELIGIEUSE

EN FRANCE

ET

## L'EPISCOPAT CATHOLIQUE

---

S. Em. le cardinal Richard vient d'adresser aux évêques de France la lettre suivante :

Archevêché  
de Paris.

Paris, le 12 décembre 1904.

Monseigneur,

**E** me fais un devoir de communiquer à Votre Grandeur la lettre que m'a adressée Mgr l'archevêque de Melbourne, avec l'ordre du jour du second congrès catholique australien, relatif à la situation faite à l'Eglise de France.

En même temps, je remercie, en notre nom à tous, Mgr l'archevêque de Melbourne de sa communication et de sa pieuse sympathie.

Veillez agréer, Monseigneur, l'hommage de mes respects les plus dévoués.

† FRANÇOIS, card. RICHARD,  
*archevêque de Paris.*

Voici la lettre de Mgr l'archevêque de Melbourne :

Saint-Patrick's Cathedral,  
Melbourne.

7 novembre 1904.

Eminence,

J'ai été chargé par le second congrès catholique australien, qui vient d'avoir lieu pendant une semaine

d'heureuses délibérations, ici, à Melbourne, de remettre à Votre Eminence l'ordre du jour qu'il a adopté au sujet de la situation religieuse en France.

Cette réunion des catholiques australiens a été présidée par le cardinal Moran, archevêque de Sydney, ayant à ses côtés treize prélats, archevêques et évêques.

Il y avait, au moins, une centaine d'autres ecclésiastiques et une grande assistance de fidèles dont plusieurs ont pris part aux délibérations ; de sorte que ce vœu peut être considéré à juste titre comme l'expression des sentiments des catholiques de tous ces pays.

Nous éprouvons bien de la peine à nous rendre compte de l'état d'esprit du peuple français. Il se laisse tromper à merveille. On lui fait croire qu'il faut fermer les écoles congréganistes, confisquer les biens d'autrui, chasser du foyer, voire même de la patrie, non-seulement les hommes, mais les femmes aussi « pour sauver la République et les institutions modernes ».

Mais voici ce que l'on peut constater chez nous : nos institutions, sont des plus modernes, et pour le fond nous vivons en pleine République, car tout relève du suffrage universel. Et cependant l'Église, avec toutes ses congrégations, y compris les enseignantes, jouit de la plus complète liberté, et bien davantage d'une considération qui la met à l'abri de toute préoccupation sérieuse. Une atteinte quelconque à la liberté se heurterait vite au bon sens de nos concitoyens.

L'attitude si noble et si digne que votre Eminence et

vos confrères ont pris vis-à-vis des grandes difficultés du moment nous réjouit et nous donne à espérer que la France redeviendra encore la fille ainée, parce que la plus fidèle, de notre chère mère à tous, l'Église du Christ.

Daignez agréer, Eminentissime Seigneur, l'expression de mes sentiments de respect et de profond dévouement.

† THOMAS JOSEPH CARR,  
*archevêque de Melbourne.*

---

## VŒU

### **Du congrès catholique australien au sujet de la situation religieuse en France**

Ce congrès catholique des Etats australiens, réuni en séance plénière envoie au cardinal archevêque de Paris l'expression de sa sympathie bien profonde et pour la France et pour les congrégations françaises en ces jours d'épreuve et de persécution.

---

D'autre part l'épiscopat canadien vient d'adresser à S. Em. le cardinal Richard la belle lettre collective que voici :

*A son Eminence illustrissime et révérendissime le cardinal Richard, archevêque de Paris.*

Eminentissime Seigneur,

Sa Sainteté Léon XIII, en jetant un regard attristé sur le monde, constatait que l'Église de Jésus-Christ

---

traverse des temps remplis de troubles, et qu'une longue et redoutable tempête l'accable de maux cruels : *In temporibus Ecclesie turbulentissimis diuque prementium malorum scæva tempestate* (Office du saint Rosaire).

Les évènements qui se passent sous nos yeux, particulièrement à Rome et en France, ne justifient que trop la justesse de ces sombres appréciations. En effet, la haine des sectaires et des impies s'acharne avec rage contre la Papauté et contre l'Eglise de France et il nous est donné de constater encore une fois comment des épreuves semblables ou des joies communes lient tour à tour et attachent bien étroitement l'une à l'autre l'Eglise de Rome et votre nation de tout temps si catholique.

Ce n'est pas sans une tristesse profonde, Eminentissime Seigneur, que les évêques du Canada apprennent chaque jour les nouvelles entreprises du gouvernement français contre les libertés et les droits les plus sacrés, contre notre sainte religion. Des lois, aussi contraires aux véritables intérêts temporels de votre noble et grand pays que fatales à la prospérité du catholicisme, ont aboli vos congrégations religieuses si florissantes et ont interdit dans toute l'étendue de votre territoire la pratique publique des conseils évangéliques ; les congréganistes enseignants ont été expulsés ; leurs œuvres sont détruites et la confiscation de leurs biens les a réduits à la plus extrême misère ; leurs écoles sont fermées, et, par suite de cette mesure, il vous est bien difficile de d'assurer une éducation chrétienne à votre jeunesse.

L'implétée ne s'est pas arrêtée devant ces œuvres de charité que l'univers tout entier vous envie, et on a chassé un grand nombre de vos Sœurs des hôpitaux, où elles prodiguaient aux mourants leurs soins maternels.

A l'heure où les peuples schismatiques, hérétiques ou même païens, s'honorent de créer des relations plus étroites avec la Papauté, le gouvernement de la France a rompu avec le Saint-Siège tout rapport diplomatique et se flatte de briser le Concordat de 1801 ; il veut faire peser sur l'Eglise ce qu'il appelle la suprématie de l'Etat, en imposant au clergé et aux fidèles des lois disciplinaires qui rendraient impraticable l'exercice du culte public. En un mot, c'est la guerre déclarée à Jésus-Christ et à sa sainte Eglise.

\* \* \*

Devant les ruines qui s'entassent, Eminentissime Seigneur, en présence de l'odieuse persécution que vous endurez, nous ne pouvons demeurer étrangers et indifférents. L'Eglise catholique ne forme qu'une seule et même famille ; tous les chrétiens, et spécialement les évêques, préposés au gouvernement des églises particulières, ne sont tous que des frères, quelles que soient leur langue et leur nationalité. Dans le grand corps qui est l'Eglise, quand un des membres souffre, tous les autres sont atteints. Aussi vos douleurs, Eminentissime Seigneur, sont nos douleurs, et nos cœurs d'évêques catholiques sont broyés par les angoisses qui vous étrennent.

---

Si dans la charité de Jésus-Christ, toutes les Eglises sont solidaires, et si la communion des saints leur fait partager, à toutes, les épreuves des unes et des autres, quelle ne doit pas être l'affliction de chacune, quand c'est la France qui est frappée et quand son Eglise, si glorieuse dans le passé, est persécutée avec tant de violence !

Personne n'ignore en effet que, comme nation, la France est la Fille aînée de l'Eglise. C'est elle que la Providence a choisie pour lui fournir ses défenseurs les plus dévoués. En mille circonstances, votre généreux pays a prodigué son sang et ses trésors, quand il s'agissait de la cause de Jésus-Christ. Pendant des siècles il a marché à la tête de l'Europe chrétienne pour accomplir les desseins de Dieu dans le monde : *Gesta Dei per Francos*. C'est une gloire que personne ne vous dispute et l'univers tout entier proclame avec reconnaissance les services éclatants que les intérêts religieux ont reçus de l'héroïsme de vos soldats, de vos missionnaires et de vos sœurs de charité.

Nous, évêques canadiens, nous avons plus que d'autres l'obligation de nous rappeler ces admirables dévouements. Nous ne pouvons oublier que c'est au zèle des apôtres venus de France que le Canada et même la plus grande partie de l'Amérique du Nord doit d'avoir, au début, connu la vraie foi de l'Évangile. C'est la France qui a donné à notre immense pays ses premiers évêques, ses premiers prêtres et ses premiers colons catholiques.

C'est du milieu de votre peuple que sont sortis nos saints, le vénérable Mgr de Montmorency-Laval, la vénérable Marie de l'Incarnation, la vénérable Marguerite Bourgeois et la si pieuse Catherine de Saint-Augustin. Ce sont des Français, les Brébœuf, les Lalemant, les Jogues et autres qui sont nos martyrs ; et nous reconnaissons avec bonheur que ce sont les prières et les exemples des uns, le sang des autres, qui ont rendu féconde la terre où de nos jours nous voyons mûrir des moissons abondantes d'âmes chrétiennes ! Si d'autres nations sont venues depuis travailler à la culture de cette portion de la vigne qui nous est confiée, si plusieurs de nous appartiennent à d'autres races, cependant nous nous plaisons tous à attester que l'Église du Canada a été à son berceau la fille de la glorieuse Église de France.

Aussi, notre émotion et nos tristesses grandissent à mesure que s'accroissent vos malheurs et vos afflictions. Nous voudrions aujourd'hui adoucir vos peines et calmer un peu vos inquiétudes en vous disant avec quel empressement nous avons accueilli dans nos diocèses un grand nombre de vos congréganistes, hommes et femmes, qui ont été chassés de votre pays. Nous voulons avoir pour ces malheureux exilés l'affection, la vigilance et la bienveillance paternelles que vous aviez pour eux. Ils sont nos enfants comme ils ont été les vôtres ; nous les avons associés à nos labeurs, et déjà les services qu'ils rendent dans nos contrées sont de nature à rendre plus étroits les liens qui nous unissent à leur pays d'origine. Leur dévouement fera aussi aimer de nos peuples

la nation dont les fils sont si exemplaires et si généreux. Dieu lui-même aura égard à leurs épreuves et à leurs vertus et pardonnera en leur faveur à la France qui les a vus naître et qui, nous l'espérons avec eux, restera fidèle à sa glorieuse et féconde vocation.

\* \* \*

Sur cette terre canadienne, où malgré nos inquiétudes pour l'avenir, nous jouissons encore d'une grande paix, nous prions avec instance le Cœur miséricordieux de Jésus-Christ de se souvenir de la bienveillante prédilection qu'il a tant de fois manifestée à la France, et aussi des grandes choses que votre peuple a accomplies durant les siècles pour son service et celui de son Église. Nous lui dirons que, si ceux qui le persécutent aujourd'hui sont des Français ils ne sont pas la France. Nous supplierons la Vierge Marie de continuer, comme elle l'a fait par ses visites et par son intercession, à se montrer la Reine d'une nation que vos rois lui ont consacrée. Nous demanderons à nos saints et à nos martyrs de fléchir la justice de Dieu et d'intéresser sa miséricorde en faveur de cette terre qui leur a donné le jour et, où ils ont reçu l'inspiration de devenir, au prix d'héroïques sacrifices, les apôtres de notre Canada.

Nous avons l'espoir, Eminentissime Seigneur, que cette persécution dont l'Église de France a tant à souffrir présentement finira par s'apaiser bientôt, et que la paix et la liberté ne tarderont pas à vous être rendues.

Que de fois déjà, dans les siècles passés, votre pays et

votre Eglise ont paru sur le point de périr, et que de fois la main toute-puissante et miséricordieuse de la Providence a fait des miracles pour les arracher au naufrage ! Est-ce qu'il n'y a pas des trésors inépuisables de dilection et de pardon dans les Sacrés Cœurs de Jésus et de Marie que vos apôtres ont été chargés de révéler au monde ? La sainte charité qui unit entre eux vos évêques de France, les exemples si touchants de votre attachement filial et de votre obéissance absolue au Saint-Siège, les vertus, le zèle et la vie si pure de votre clergé et de vos congrégations religieuses, la générosité des catholiques qui vous secondent par les largesses de leur charité et par l'ardeur de leur action, et spécialement ces milliers de missionnaires, hommes et femmes, qui, par la lumière qu'ils répandent et par la charité qu'ils déploient, font estimer et aimer de tous votre France qui les envoie aux extrémités de la terre ; ne sont-ce pas là des titres que nos prières peuvent faire valoir devant Dieu pour votre délivrance ? Et n'avons-nous pas droit de fonder sur tout cela nos espérances dans un avenir meilleur ?

Nous ne cesserons donc, Eminentissime Seigneur, de demander à Notre-Seigneur qu'il rende à votre pays les libertés dont il a doté son Eglise, en la constituant société parfaite et indépendante. Quand cette inappréciable faveur nous sera octroyée, nous en rendrons grâces au Ciel et nous chanterons avec vous les miséricordes infinies de notre Dieu.

En baisant votre pourpre sacrée, nous vous prions

Eminentissime Seigneur, d'agréer, pour vous et pour tout l'épiscopat français, l'hommage du plus profond respect et de la sincère vénération des archevêques sous-signés du Canada.

- † C. O'BRIEN, arch. d'Halifax.
- † J.-THOMAS, arch. d'Ottawa.
- † LOUIS-NAZAIRE, arch. de Québec.
- † ADÉLARD, O. M. I., arch. de Saint-Boniface.
- † PAUL, arch. de Montréal.
- † C.-H., arch. de Kingston.
- † DENIS O'CONNOR, arch. de Toronto.
- † B. ORTH, arch. de Victoria.
- † J. CAMERON, évêque d'Antigonish.
- † N-ZÉPHIRIN, évêque de Pembroke.
- † THOMAS-JOSEPH DOWLING, évêque de Hamilton.
- † RICHARD-ALPHONSE, évêque de Peterborough.
- † ANDRÉ-ALBERT, évêque de Rimouski.
- † J.-C., évêque de Charlottetown.
- † ALEXANDRE, évêque d'Alexandria.
- † ALBERT, O. M. I., vic. apost. de la Saskatchewan.
- † EMILE, O. M. I., vic. apost. d'Athabaska.
- † MICHEL-THOMAS, évêque de Chicoutimi.
- † JOSEPH-MÉDARD, évêque de Valleyfield.
- † MAXINE, évêque de Saint-Hyacinthe.
- † PAUL, évêque de Sherbrooke.

- 
- † EMILE, O. M. I., évêque de Saint-Albert.
  - † A. DOTTEVILLE, évêque de New-Westminster.
  - † FERGUS-PATRICK MACÉVAY, évêque de London
  - † F.-X., évêque des Trois-Rivières.
  - † J. S. HERMANN, évêque de Nicolet.
  - † THIMOTHÉE, évêque de Saint-Jean, Nouveau-Brunswick.
  - † THOMAS-F. BARRY, évêque de Chatham.
  - † O. BREYNAT, O.M.I., vic. apost. de MacKenzie.
  - † JOSEPH-ALFRED, évêque de Joliette.
  - † P.-G. BLANCHE, préf. apost. du Golfe Saint Laurent.
-

**LETTRE PASTORALE**  
DE  
**MGR L'ÉVÊQUE DE VALLEYFIELD**

---

**L'AUTORITE PATERNELLE**

---

JOSEPH-MÉDARD ÉMARD, PAR LA GRACE DE DIEU ET  
DU SIÈGE APOSTOLIQUE, ÉVÊQUE DE VALLEYFIELD.

*Au clergé séculier et régulier, aux communautés religieuses,  
et à tous les fidèles de notre diocèse, Salut et Bénédiction  
en Notre Seigneur.*

Nos très chers frères,

**N**OUS voici de nouveau à l'époque des fêtes, de ces grandes fêtes qui ont la Nativité de Jésus pour objet, et dans lesquelles l'Eglise, par son admirable liturgie, nous ramène en même temps à la crèche de Bethléem et au berceau de notre sainte religion.

Vous vous êtes préparés à célébrer pieusement ces solennités touchantes qui retraceront les circonstances qui ont entouré la naissance du Sauveur, et au milieu desquelles s'est déroulée la première phase de son existence sur la terre. Vous allez entendre le cantique des anges et, sur leur invitation, en compagnie des humbles bergers de Bethléem, vous irez contempler dans une pauvre étable ce petit enfant couché sur la paille, réchauffé par le souffle de deux animaux, et présenté à nos adorations par une Vierge-Mère. Votre foi ardente et profonde, telle

est l'étoile qui vous fera reconnaître dans ces humiliations et ce dénuement le Verbe fait chair, le Dieu fait homme pour racheter le monde, et avec les rois Mages, vous verserez abondamment à ses pieds l'or, l'encens, la myrrhe, c'est-à-dire tous les meilleurs sentiments que peuvent inspirer l'amour et la reconnaissance.

Et quel spectacle offert à notre contemplation que ce lui de ce groupe divin de la sainte Famille ! Marie couvrant de ses caresses maternelles l'enfant qu'elle adore comme son Dieu ; Joseph, le Juste, veillant avec amour sur ce dépôt que la paternité divine lui a confié et qu'il devra bientôt, par la fuite, soustraire à la fureur de ses ennemis ; et Jésus, l'Enfant-Dieu, le Rédempteur des hommes, enveloppé de langes, porté sur les genoux de sa mère ou dans les bras de son père nourricier, et recevant au milieu de ses premiers vagissements et de ses premières douleurs, les hommages du ciel et de la terre !

Spectacle si beau qu'il attire jusqu'à vos petits enfants qui, s'attachant à vos pas, aiment à venir en ces jours bénis se pencher au-dessus du *petit* Jésus pour lui faire leur naïve prière et lui manifester leur joie !

C'est, en effet, toute la famille chrétienne qui prend part à ces réjouissances des fêtes de Noël prolongées durant plusieurs semaines. C'est dans cette période que, grâce aux belles et nobles traditions de notre pays, se ravivent au contact de la famille de Bethléem les affections du foyer, que se resserrent les liens de la tendresse entre tous les membres d'une même famille chrétienne. C'est alors, en effet, qu'à l'occasion du re-

---

nouvellement de l'année, et sous l'empire des grâces abondantes qui découlent des mystères de la naissance de Jésus-Christ, on assiste à ces scènes si gracieuses et si impressionnantes à la fois dont chacune de vos maisons devient le théâtre : chacun des enfants dès l'aurore du premier jour de l'année allant s'agenouiller devant son père pour lui demander sa bénédiction. Avant de donner le père l'a puisée en une ardente prière dans le cœur de cet Enfant-Jésus qu'il donne comme modèle à son enfant ; celui-ci promettant en retour de témoigner à son père et à sa mère la docilité affectueuse et pleine de respect que l'Enfant-Dieu a voulu lui-même pratiquer à l'égard de ses parents.

Ceci ne saurait se passer sans faire naître dans toute la famille de douces et fortes émotions, sans créer cette allégresse qui pénètre les âmes d'autant plus vivement qu'elle est tout entière inspirée par la religion, et qu'elle est une participation intime du foyer domestique aux grandes fêtes que l'Église célèbre dans ses temples.

Oh ! qu'elle est belle la famille chrétienne en ces temps de réjouissances pieuses où il semble n'y avoir entre tous ses membres que l'attachement le plus vrai, l'amour le plus sincère, et où l'on semble vouloir reproduire les exemples donnés à Bethléem par la sainte famille !

Et n'est-il pas vrai, Nos Très Chers Frères, qu'en ces jours de grâces spéciales qui voient se ranimer parmi vous les sentiments les plus nobles, les plus élevés, les plus religieux que puisse manifester le bonheur domestique, vous éprouverez en vous mêmes le désir de voir se

prolonger, se maintenir, se fortifier tous les jours davantage ces fortes relations de l'amour paternel et de l'affection filiale qui, dans la pratique, se traduisent par l'autorité chrétienne dûment exercée, et l'obéissance respectueuse dûment pratiquée ?

\* \* \*

Or, Nos Très Chers Frères, vous l'avouerez avec nous, les fêtes passent ; avec elles s'évanouissent les impressions trop fugitives qu'elles ont fait naître et, quand se reprend le cours ordinaire des choses, on se voit contraint trop souvent de constater l'affaiblissement plus ou moins notable, mais devenu inquiétant, du prestige de l'autorité paternelle et une déperdition plus ou moins accentuée de la déférence filiale.

Eh bien ! Nos Très Chers Frères, c'est en présence de la crèche de Bethléem et au contact de la sainte famille que, guidé principalement par les leçons que nous donne ce groupe divin, nous voulons, dans vos plus chers intérêts, et, surtout pour l'amour de vos enfants, vous parler aujourd'hui de la dignité de votre mission, des droits qu'elle vous confère, des devoirs qu'elle vous impose, de la manière dont vous devez exercer les uns et accomplir les autres, si vous voulez voir à vos foyers régner le bonheur dans l'union et la paix.

Et pour vous faire comprendre ce qu'il y a de grand dans l'autorité paternelle et ce qu'elle entraîne pour vous de responsabilités, où trouver un modèle plus parfait qu'à Bethléem, dans la sainte Famille ?

Parents chrétiens, comprenez-vous bien ce que c'est que la paternité ?

C'est une royauté sublime dont Dieu est l'auteur et de laquelle découle une magistrature révérée qui s'exerce avec tous ses droits, toutes ses prérogatives et sans autre maître que Dieu lui-même qui en est le principe et la fin. Oui, le père de famille est chez lui un roi, un législateur sans contrôle humain, un juge sans appel en ce monde, un dispensateur à l'image de Dieu même, et le pourvoyeur seul attiré du pain quotidien de ses enfants. Et cette dignité, ces charges, il les possède sous le regard et la protection de Celui à qui il dit tous les jours pour lui-même et pour les siens : Notre Père qui êtes aux cieux.

La mère, établie de droit divin dans une subordination réelle à l'égard de son époux, partage avec lui, sous cette dépendance hiérarchique, les mêmes prérogatives, et tous les deux s'entendent pour former une même autorité faite de force et de tendresse, d'énergie et de douceur, appuyée sur la raison et sur le cœur, pour atteindre sous les mêmes inspirations, dans un concert que jamais ne doit troubler aucune opposition ni discorde, le même objet commun, le bien des enfants.

Et si cette autorité commune tend à perdre de son action et ne rencontre pas toujours chez ceux en faveur de qui elle s'exerce cette soumission parfaite dont Jésus a voulu donner l'exemple, ne serait-ce pas parce que, oubliant les notions surnaturelles qui doivent guider les parents dans l'appréciation et dans l'accomplissement de leur mission, ils s'attachent plutôt à ce qui sert uniquement les intérêts de cette vie et se croient

exempts de tout reproche quand ils ont assuré le bien-être temporel de leurs enfants, laissant à d'autres le soin de se préoccuper de leur âme et de leur salut ?

C'est oublier ce que c'est que la famille, la famille rachetée par Jésus-Christ, la famille chrétienne.

La famille est le premier groupe social, le seul qui ait Dieu pour auteur immédiat, qui ait été formé et fixé par le Créateur. Jésus-Christ lui a conservé son caractère d'origine, sa forme première, mettant à sa base pour en assurer la stabilité, les grâces d'un sacrement institué à cet effet ; et chacune des phases qui marque la fondation ou le développement du foyer chrétien est sanctifiée par l'intervention de la grâce divine. C'est aux pieds des autels que les futurs époux étaient venus échanger leurs serments et faire consacrer leur union. Chacun des enfants que leur accorde ensuite la bénédiction de Dieu est, sitôt après sa naissance, apporté à l'église, présenté au prêtre pour être l'objet d'une renaissance spirituelle par le saint Baptême.

De ce moment, le père et la mère acceptent par le fait de prendre soin désormais et pour toutes les fins qu'il doit atteindre, d'un être qui leur doit la vie temporelle, mais qui est plus encore l'enfant de Dieu et celui de l'Eglise, le frère de Jésus-Christ et l'héritier du Ciel. Je possède un homme de par Dieu, disaient les femmes de l'Ancien Testament, quand il leur naissait un fils ; à plus forte raison, ô parents chrétiens, devez-vous redire ces paroles quand vous possédez un enfant de par Dieu, mais racheté par le sang divin et appelé à cet héritage céleste pour lequel vous devez avant tout l'élever.



Voilà donc en vérité sous quel aspect s'offre à votre amour chaque enfant qui vous est donné. C'est l'amour en effet qui doit être ici la base et l'unique mobile de tous les actes entrepris par l'autorité paternelle, mais quel amour ! Nous ne vous ferons pas, Nos Très Chers Frères, l'injure d'insister auprès de vous sur l'obligation qui incombe aux parents d'aimer leurs enfants. Cette obligation est gravée par la nature elle-même au plus profond de votre cœur, à ce point que Dieu a dédaigné d'en faire un commandement spécial. Un père, une mère qui n'aimeraient pas le fruit de leur union seraient, dans l'ordre moral, de véritables monstres ; et quand l'apôtre saint Paul, s'adressant à son disciple de prédilection, lui dit qu'il faut rappeler aux parents l'amour dû à leurs enfants, il entend bien plutôt déterminer le véritable caractère de cette dilection toute spéciale à laquelle ils ont droit, que d'en formuler le rigoureux précepte.

Il s'agit d'un amour véritable, sincère, efficace, également partagé, qui dégage le titre d'enfant de toutes les qualités du corps ou de l'esprit capables d'influer sur leur tendresse. Mais il s'agit surtout d'un amour raisonnable et surnaturel, qui s'adresse à l'âme plutôt qu'au corps, qui dans l'enfant régénéré par le baptême, voit par-dessus tout le fils adoptif de Dieu dont le salut est entre leurs mains. Sans doute vous avez à veiller sur cet être si frêle dont les membres délicats requièrent de vous les soins attentifs de chaque jour ; il faut lui fournir la nourriture, les vêtements, procurer son développement physique et, dans une mesure conve-

nable, son bien-être matériel. Mais plus encore, quand s'éveilleront ses facultés, son intelligence, son cœur, son imagination, tout l'ensemble de sa vie intellectuelle et morale, il devra de votre part être l'objet d'une constante préoccupation ; et au-dessus de tout cela, il sera toujours indispensable de voir dans l'âme la vie spirituelle créée par la grâce qu'il faudra conserver avec un soin jaloux et qui seule peut assurer à l'enfant son bonheur et son salut. Voilà comment vous devez aimer vos enfants. C'est là l'amour surnaturel dans son principe et qui cherche le surnaturel dans son objet ; c'est l'amour que Jésus Christ lui-même témoignait aux petits quand il les appelait auprès de lui pour les caresser et les bénir. C'est ce même amour dont l'Eglise a hérité de son divin Fondateur, dont elle porte en elle-même le foyer toujours ardent, et dont elle doit entretenir les divins embrasements au sein des familles.

\*  
\* \*

C'est cet amour qui doit servir de base et de fondement à tous vos autres devoirs, à l'égard de vos enfants ; c'est lui particulièrement qui vous inspirera et vous guidera dans le grand travail de leur éducation. L'éducation ! un mot dont on abuse beaucoup de notre temps et dont trop souvent on dénature le sens et la véritable portée.

L'éducation comprend tout ce qui peut exercer quelque influence et quelque action sur l'enfant, plus spécialement, sur son intelligence, pour l'instruire, et sur son

cœur, pour le former. Et puisqu'il s'agit d'élever des enfants chrétiens et de leur faire atteindre leur fin de chrétiens, qu'il faut avant tout les rendre capables et dignes d'acquérir l'héritage céleste auquel ils sont appelés, il faut bien que toute l'éducation tende vers ce but suprême. On vous dira qu'il faut former des citoyens, oui, mais des citoyens qui, après avoir passé en ce monde un temps bien court d'une existence honorable, ne doivent pas être privés d'une éternité de bonheur. Il faut outiller les enfants pour la vie. C'est très vrai, mais cette vie elle-même n'est qu'un passage qui mène à l'éternité. Il faut préparer les enfants à leur avenir et leur donner tout ce qu'il faut pour se faire une place dans le monde, fort bien, et les parents sur ce point ne doivent rien négliger pourvu toutefois que tout soit employé comme moyen d'atteindre plus sûrement à la fin suprême et dernière de tout homme, de tout chrétien.

L'éducation, par conséquent, consiste à élever vos enfants, à les développer, à les former de manière à ce que, en possession et en jouissance aussi complète que possible des aptitudes physiques, intellectuelles et morales dont le bon Dieu les a doués et que vous aurez cultivées dans la mesure désirable, ils aient ce qui est indispensable à leur salut : les connaissances et les pratiques de l'ordre surnaturel qui perfectionnent en eux l'être chrétien et lui assurent en même temps, mais d'une façon subordonnée, les biens légitimes de ce monde et ceux de la grâce.

Voilà l'apostolat qui vous incombe, Nos Très Chers

Frères, et telle est la mission sacrée dont vous êtes revêtus. « O pères de famille, vous dit Saint-Paul, donnez à vos fils l'éducation dans la discipline et la correction du Seigneur. » De par le droit de la nature, vous êtes les premiers éducateurs de vos enfants ; aucune autorité humaine ne saurait vous enlever légitimement ce droit, ni vous soustraire à ces obligations qui couvrent toute cette période de l'existence pendant laquelle vos enfants sont constitués sous votre dépendance. A vous il appartient de soutenir leurs premiers pas comme de leur apprendre leurs premières paroles. A vous de saisir les premiers actes d'une intelligence qui s'ouvre, les premières affections d'un cœur qui aime.

A vous par conséquent de leur faire connaître le bon Dieu, dès qu'ils peuvent prononcer son nom, de leur enseigner à le prier et à l'aimer.

Ces premières leçons qui guettent les premières lueurs de la raison, ces pieuses pratiques inspirées dès l'âge le plus tendre doivent être développées à mesure que l'enfant grandit et qu'il devient de plus en plus capable de recevoir les enseignements de la foi, et de se prêter à l'exercice des vertus. Il faudra, de longue main, le préparer à la réception des sacrements, par une instruction religieuse suffisamment graduée, et une solide formation morale basée sur la piété. C'est ainsi que vous lui apprendrez, en même temps que les notions fondamentales de la religion, à se montrer sincère dans ses sentiments, et franc dans son langage ; généreux par le caractère, honnête dans tous ses actes ; vous le plierez à

l'amour du travail, au respect et à la docilité à votre égard, à l'amour du prochain et au respect du bien d'autrui. Il s'accoutumera sous votre direction sage et constante, à réprimer ses convoitises, à chercher dans sa conscience les mobiles de sa conduite ; à mettre l'honneur, le véritable honneur chrétien, au-dessus de tout.

\* \* \*

Mais, N. T. C. F., vous d. vinez aisément que toutes vos paroles seraient pour eux en pure perte, si vos enfants, ayant les yeux sur vous, leur parents, vous voyaient agir de quelque façon, contrairement à ce que vous leur enseignez.

S'il est toujours vrai de dire que les mots passent, mais que l'exemple entraîne, cela s'applique tout spécialement aux enfants à l'égard de leurs parents. Vous êtes leurs modèles attitrés ; et eux, si portés naturellement à l'imitation, cherchent instinctivement à reproduire en toutes choses la conduite de leurs parents ; on reconnaît un enfant à sa démarche, à son langage, à ses manières, à ses goûts qui sont ceux de ses parents.

Vous devez, en conséquence, agir de telle sorte que vous puissiez sans inconséquence, vous appliquer les paroles de l'apôtre : Imité-moi, comme moi-même j'imité le Christ. (I Cor., XI, I.)

Vos bons exemples seuls pourraient à la rigueur suffire sans vos paroles : vos paroles ne peuvent rien sans vos exemples. A votre insu, l'enfant ne regarde rien, et il voit tout ; il n'écoute point, et il vous entend ;

et même d'instinct il devine tout ; et son intelligence encore naïve et simple, est d'une logique inexorable ; elle saisit toute contradiction pouvant s'offrir entre ce que vous lui dites et ce que vous faites vous-mêmes.

Combien, dès lors, ne devez vous pas vous surveiller en leur présence, et dans tout l'ensemble de votre vie.

Vous voulez que votre fils ait des principes religieux et y conforme toujours sa conduite ; c'est la condition de son bonheur et du vôtre. Soyez religieux vous-mêmes, et donnez-lui l'exemple avec le précepte. Pour en faire un citoyen respecté de tous, d'une honnêteté irréprochable, d'une dignité de vie exemplaire,—et c'est par là qu'il sera la joie et la gloire de votre vieillesse,—pratiquez vous-même la justice ; faites-lui comprendre par vos actes toujours honorables, tout le mépris qui s'attache au mensonge, à la fraude, à l'hypocrisie.

Quelle terrible responsabilité pèse sur la tête du chef de famille qui ne craint pas de donner à ses enfants le déplorable spectacle de l'abandon plus ou moins complet des devoirs religieux ; qui devant eux s'adonne au blasphème ; se livre à l'intempérance ; fait des scènes de colère à faire trembler la maison, ou encore, pour tirer plus de profit de son travail ou de son négoce, ne craint pas de commettre de ces irrégularités que la conscience réproouve et qui devant Dieu sont de véritables vols !

Pauvres enfants condamnés par la mauvaise conduite de leur père à recevoir de pareilles impressions, qu'ils garderont toujours, et qui chez eux rendront inutiles et vains les meilleurs enseignements.

C'est le scandale donné aux petits, que Notre-Seigneur a chargé de ses malédictions, et qui est d'autant plus grave et aussi plus désastreux qu'il vient de ceux-là même qui devraient donner le meilleur exemple.

Evitez, nous vous en conjurons, notre très cher frère, de pareils égarements, et rappelez-vous toujours que votre vie au foyer doit être le soleil dont les rayons réchauffent et vivifient dans l'âme de vos enfants les germes de piété et de vertu que la grâce y a déposés, et qui ne demandent qu'à croître et à fructifier sous votre action bienfaisante.

\* \* \*

Tout en vous surveillant ainsi pour ne donner à vos enfants que de très bons exemples qui confirment vos excellentes leçons, vous devez encore employer à leur égard une vigilance incessante et infatigable qui les couvre comme d'un manteau de protection, contre les dangers auxquels les exposent leur jeunesse et leur inexpérience.

L'autorité paternelle est faite surtout de sollicitude qui rend les parents inquiets pour tout ce qui peut affecter leurs enfants.

Ce dépôt dont ils ont la garde est à la fois si précieux et si fragile ; l'enfant même le mieux doué est si faible ; son caractère, fût-il en apparence le plus heureux, porte en lui-même la racine de tant de défauts apparents ou cachés, que la moindre négligence de la part de ses parents peut l'exposer à tous les malheurs.

---

Vollà pourquoi il faut avoir l'œil toujours ouvert sur tout ce qui le touche, sur tout ce qu'il fait.

Marie et Joseph cherchent avec angoisse leur Jésus, l'enfant divin, et c'est cependant pour le retrouver dans le temple, et la mère ne peut s'empêcher de lui dire la douleur qu'ils ont ressentie de son absence.

Chose étrange ! il est des pères, des mères de famille qui se préoccupent de tout, excepté, le dirait-on, de leurs enfants. Ils font la garde autour de leur maison pour s'assurer que tout ce qui leur appartient est en sûreté parfaite, et de leurs fils, ils se demandent à peine où ils sont et dans quelle compagnie. Où sont-ils ; comment se passe leur temps ; qui fréquentent-ils ; quels sont leurs amusements ; que lisent-ils ; c'est le moindre de leur souci, et ils laissent aux enfants une liberté trompeuse qui devient la cause de leur perte. -Et ces parents indignes ne s'éveillent enfin au sentiment de leur devoir que lorsque l'honneur de la famille est atteint par la chute lamentable d'un enfant qu'une surveillance plus affectueuse et plus étroite aurait préservé du naufrage.

C'est bien de ces parents gravement coupables que parle l'apôtre quand il dit ces graves paroles : « Si quelqu'un n'a pas soin des siens, et particulièrement de ceux de la maison, il a renoncé à la foi, et est pire qu'un infidèle » (I Tim.). Ne vous exposez pas, nos très chers frères, à encourir ce terrible reproche ; ne soyez pas de ceux qui se débarrassent, le plus possible, de leurs en-

fants, pour en confier le soin exclusif à des mains étrangères ; ni de ceux qui cherchant, hors du foyer et loin de leur famille, la distraction et le plaisir, n'aperçoivent que d'une manière fugitive leurs enfants, habituellement privés de leurs témoignages d'affection, et des bienfaits de leur surveillance ; évitez encore ce sophisme pratique trop connu par lequel les parents divisent leurs enfants en deux groupes, dont l'un relève du père qui le néglige le plus souvent, et l'autre de la mère qui en fait l'objet unique de ses soins vigilants.

Veillez surtout sur l'âme de l'enfant pour conserver en elle toute les grâces, et y développer l'amour de la vertu. Oh ! nous le savons bien ; vous ne vous épargnez aucune fatigue ni aucun sacrifice pour donner à son corps la nourriture et le vêtement ; pour conserver sa santé et développer ses forces, et pour en écarter avec soin tout ce qui pourrait l'exposer aux dangers d'une contagion malsaine. Ayez pour son bien spirituel au moins une attention aussi grande et aussi soutenue ; il y va de son salut et du vôtre.

Cette vigilance doit s'étendre plus qu'à la première enfance ; elle doit couvrir toute la jeunesse, et s'applique à chacun de vos enfants aussi longtemps qu'il a besoin des secours que la Providence lui a ménagés dans l'autorité paternelle.

Elle doit porter sur le caractère et les tendances natives, sur les défauts naissants, sur les fautes plus ou moins graves et répétées qui peuvent faire craindre un avenir orageux.

---

De même, il faut plier les enfants à subir cette loi de la surveillance qui n'est portée que dans leur intérêt le plus élevé et le mieux compris, et il importe de réprimer en eux la soif d'indépendance qui les porte de bonne heure à vouloir s'y soustraire.

\* \* \*

Malgré les bons enseignements, les meilleurs exemples, et la plus active surveillance, le penchant au mal est si naturel à l'humanité déchue qu'il est inévitable que l'enfant, même doué des meilleures dispositions, tombe plus ou moins fréquemment dans les fautes ordinaires à son âge.

Que devez-vous faire pour remédier à cette fragilité qui contrarie l'action de l'autorité paternelle ?

C'est ici peut-être, parents chrétiens, que vous avez le plus besoin, pour remplir un devoir pénible autant que rigoureux, de tout votre amour et de toute votre énergie.

La correction ! voilà un mot qui paraît dur à votre cœur et qui blesse vos sentiments délicats, mais c'est précisément parce que vous aimez vos enfants et que cet amour doit être efficace qu'il vous impose l'obligation de les corriger à propos. L'arbuste a besoin d'être redressé et quelquefois émondé si l'on veut que l'arbre plus tard soit vigoureux et donne de bons fruits. Si vous ne redressez ses penchants vicieux, si vous l'abandonnez à ses fantaisies, si vous flattez ses caprices, si même

vous l'encouragez dans ses résistances et ses premières révoltes, vous aurez plus tard dans votre fils un tyran qui vous maltraitera vous-mêmes pour vous punir d'une tendresse mal dirigée. Si vous laissez sans répression les premières fautes, quelquefois même assez graves et qui indiquent les tendances pernicieuses d'un vilain caractère qu'il serait facile de réformer au début, votre enfant fera plus tard votre malheur et la honte de sa famille. « Le jeune homme dit l'Esprit Saint suivra la voie de son enfance, il ne l'abandonnera pas même quand il aura vieilli. » (Eccl.)

Ce sont les premiers mensonges qui conduisent au parjure. De petits vols commis à la maison peuvent être le point de départ des plus grands crimes. Des paroles grossières qui font rire laissent prévoir le blasphémateur de quinze ans ; la sensualité, la mollesse, la dissipation conduiront aux pires dérèglements. C'est de bien bonne heure parfois que l'on peut prédire du jeune homme qu'il sera par la faiblesse de ses parents victime de la débauche et de l'intempérance. Une correction sage, prudente et ferme aurait pour toujours détourné l'enfant de ces excès. Et alors même qu'il ne serait pas exposé aux terribles conséquences d'une éducation négligée à ce point, il a besoin de former énergiquement son caractère, de le dégager de tout ce qui l'empêcherait d'arriver au plein développement de ses plus belles qualités, et c'est la correction qui fera cette œuvre essentielle à son bonheur.

« La verge et la correction donnent la sagesse. » « L'en-

fant qui est abandonné à sa volonté couvrira sa mère de confusion, » (Eccl.) et c'est bien là ce que l'on voit tous les jours dans un trop grand nombre de familles.

D'ailleurs rassurez-vous, Nos Très Chers Frères ; en parlant de correction, nous n'entendons pas dire qu'il soit habituellement nécessaire d'employer le châtiment corporel, au contraire, et les parents vraiment soucieux du bonheur futur de leurs enfants nous comprendront quand nous dirons qu'il s'agit ici de ces moyens que le cœur paternel sait trouver pour agir sur le cœur même de ses enfants, et par lesquels se trouvent graduée à leur égard la sévérité indispensable à certains moments. Un avis donné à point mais d'une manière sérieuse, une réprimande énergique, une menace qui ne sera pas stérile, la privation d'un plaisir ou d'un cadeau promis à la bonne conduite, le tout fait dans un accord parfait du père et de la mère se prêtant un appui réciproque, pour faire comprendre à l'enfant que ses parents le punissent avec amour et avec raison : c'est assez d'ordinaire dans les bonnes familles où l'affection est profonde, où l'exemple fortifie la leçon, où la surveillance ne fait jamais défaut.

Mais si malgré tout l'enfant s'obstine dans sa désobéissance et dans ses mauvais penchants, alors il faut bien la verge dont parle l'Esprit Saint : « Le père qui refuse d'employer la verge, n'aime pas son enfant. » (Prov.)

Mais cette mesure suprême, qui suppose l'emploi inu-

---

tile de tous les autres procédés, ne doit être appliquée par le père de famille qu'avec discernement, sans colère, sans grossièreté de langage, après en avoir fait comprendre à l'enfant toute la justice et toute la nécessité, et surtout l'avoir convaincu que la punition qu'il subit n'est pas un acte de vengeance, mais une fonction nécessaire et douloureuse de l'autorité paternelle.

\* \* \*

Et puis, Nos Très Chers Frères, vous songez à l'avenir de vos enfants, et cette pensée ne vous laisse ni trêve ni repos. Vous voulez que plus tard ils occupent dans les rangs de la société une place honorable, et dans ce but vous n'épargnez rien pour leur ménager, à la sueur de votre front, la possession de biens matériels qui seront le fruit de votre affection et de votre travail.

Inspirez-leur avant tout un grand respect pour l'état quelqu'il soit que vous exercez et qui est toujours par lui-même très honorable. Jésus apprit de son père, dans l'atelier de Nazareth, le métier de charpentier. Toute profession, nécessaire à l'ordre social, a son mérite et sa noblesse, et les enfants devraient particulièrement estimer celle de leurs parents.

Ceci s'applique d'une manière très spéciale à vous, cultivateurs, qui formez la classe la plus importante de la société, et qui êtes à la base de la grandeur et de la prospérité du pays. A moins qu'il ne faille céder aux

---

nécessités de la vie, ou répondre d'une autre manière aux aptitudes et à la vocation de vos enfants, il vous incombe de leur inspirer de bonne heure, à l'encontre de tous les préjugés, l'estime et l'attachement auxquels a droit cet art que vous exercez, qui s'allie très bien avec la richesse et la meilleure éducation, qui se prête tous les jours à d'intelligents progrès, et qui plus que tout autre assure, dans un labeur régulier et libre, l'indépendance de la vie domestique, et les joies saines du foyer.

Mais à quelque profession que vous les destiniez, une chose est certaine, c'est que le meilleur héritage que vous puissiez leur assurer, vos enfants le porteront en eux-mêmes par une éducation commencée sous votre direction, continuée et complétée dans la mesure voulue par des personnes que vous aurez choisies pour être les dépositaires d'une partie de votre autorité et de votre amour. L'instruction proprement dite fait partie intégrante de l'éducation. Elle est aujourd'hui d'une nécessité indispensable par le fait qu'elle est si répandue et qu'elle s'applique à toutes les branches de l'activité humaine. Les métiers manuels eux-mêmes l'exigent à moins de végéter dans une humiliante infériorité et nous ajouterons que pour être, à n'importe quel degré de l'échelle sociale, un citoyen utile à son pays, il faut posséder au moins le degré d'instruction conforme au rang que l'on occupe.

Pour procurer à vos enfants l'instruction dont ils ont

---

besoin, vous avez au milieu de vous des écoles, des institutions nombreuses dans lesquelles, sous l'égide de la religion et par des maîtres pieux, se donne un enseignement qui est la continuation de l'œuvre éducatrice commencée au foyer domestique, et qui, à l'étude des sciences profanes doit toujours mettre comme base et comme soutien, la connaissance plus approfondie des choses de la foi, et la pratique mieux affermie de la vertu.

Cet enseignement, de tout point catholique, produira chez vos enfants, en même temps que leur développement intellectuel et moral, des convictions religieuses plus éclairées, plus étendues et plus solides, et ce doit être le véritable objet de vos préoccupations.

Témoignez, nos très chers frères, aux personnes admirablement dévouées qui se dépensent dans ce travail ardu et délicat de l'éducation de vos enfants, toute l'estime, toute la confiance, nous dirons même toute la gratitude qu'elles méritent. Reconnaissez le service qu'elles rendent à vos familles et à la société, en leur donnant de vous-mêmes et largement un salaire cent fois gagné; ne traitez pas, et surtout ne payez pas moins généreusement ceux qui développent l'esprit et forment le cœur de vos enfants, que ceux que vous employez pour vos intérêts purement matériels.

Surtout honorez-les devant vos enfants; soutenez leur autorité de la vôtre; exigez avec eux le travail soutenu, l'obéissance entière.

---

Faites que vos enfants, pour ne pas perdre le fruit des sacrifices que vous faites pour eux, et ne pas rendre trop difficile la tâche de leurs maîtres, fréquentent assidûment leurs classes ; assurez-vous qu'ils étudient bien, que leur conduite est irréprochable, et montrez-vous intéressés à suivre leurs progrès en tout ce qui touche à leur éducation ; dès lors soyez certains que vos enfants avanceront dans leurs études selon les talents que le bon Dieu leur a donnés, et que n'ayant point de reproches à leur faire, vous aurez tout lieu d'être satisfaits de la maison à laquelle vous les aurez confiés.

Voilà, nos très chers frères, en résumé, ce que nous voulons vous dire en présence de la Sainte Famille de Bethléem et à l'occasion de ces douces fêtes de Noël Méditez bien ces choses qui, vous le voyez, ne contiennent rien de nouveau, et sont simplement la répétition et la confirmation de ce que vos pasteurs vous ont bien des fois rappelé. Mais, pour votre plus grand bien, pour le bonheur futur de vos enfants, pour l'avantage même de la société, ne laissez pas déchoir votre autorité paternelle ; gardez-en toute la dignité et tout le prestige, pour en assurer à vos enfants tous les bienfaits.

Exercez-la, pères et mères, dans une parfaite union de sentiment et d'action, sous le regard de Dieu dont vous êtes les représentants, et par leur tendre attachement, par leur docilité affectueuse, et par l'excellence de leur conduite, vos enfants bien élevés réjouiront votre âme et vous procureront les saintes joies de cette vie, prélude de la récompense éternelle.

Et pour affermir en vous ces pieuses dispositions, aux souhaits les plus ardents que nous formons pour le bonheur de vos familles, nous joignons les abondantes bénédictions que nous prions la Sainte Famille de répandre sur vous tous.

Sera notre présente lettre pastorale, lue au prône de toutes les églises et chapelles du diocèse où se fait l'office divin, et au chapitre des communautés religieuses à commencer le premier dimanche après sa réception.

Donné à Valleyfield, en notre demeure épiscopale, sous notre seing et sceau et le contre-seing de notre secrétaire, le 24 décembre 1904, veille de la fête de la naissance de Notre-Seigneur Jésus-Christ.

† JOSEPH-MÉDARD,  
Évêque de Valleyfield.

Par Mandement de Monseigneur.

J. de la C. DORAIS, Prêtre,  
Secrétaire *pro tempore*.

---